



à rappeler dans toute correspondance
DOSSIER : N° PC 034 079 25 00046
Déposé le : 21/10/2025
Demandeur : Monsieur MARTEL FRANCK
Sur un terrain sis à : 23 Avenue du Lac à CLERMONT
L'HERAULT (34800)
Références cadastrales : 79 CI 306

Monsieur MARTEL FRANCK
16 CHEMIN DE LA TANE
34150 ANIANE

OBJET : Retrait avant décision d'un Permis de construire, RECOMMANDÉ A.R.

REF. : Notre lettre de demande de pièces en date du : 04/11/2025

Votre demande du 24/11/2025

Monsieur,

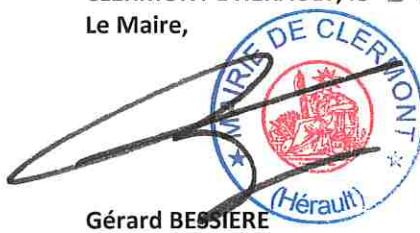
Par courriel susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **PC 034 079 25 00046** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de demande de pièces, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CLERMONT L'HERAULT, le 26 NOV. 2025
Le Maire,



Gérard BESSIÈRE

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.